

REPUBLIQUE DE GUINEE

**Travail-Justice-Solidarité**

**MINISTERE DU PLAN ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE**

COMMUNICATION DE MADAME ROSE POLA PRICEMOU, MINISTRE DU PLAN ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE

A LA SESSION DE PRESENTATION DE LA LOI DE FINANCE RECTIFICATIVE 2023

AU CONSEIL NATIONAL DE LA TRANSITION

 Conakry, septembre 2023

* **Monsieur le Président du Conseil National de la Transition,**
* **Mesdames et Messieurs les Présidents des Institutions Républicaines,**
* **Monsieur le Représentant du Chef de l’Etat,**
* **Monsieur le Représentant du CNRD,**
* **Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement,**
* **Mesdames et Messieurs les Chefs des Missions diplomatiques et consulaires et les Représentants des Institutions internationales,**
* **Honorables Conseillers,**
* **Mesdames et Messieurs,**
1. C’est un insigne honneur pour moi de me livrer à l’exercice de présentation du cadre macroéconomique en prélude à la présentation de la loi de finances rectificatives 2023.
2. Je voudrais tout d’abord exprimer ma profonde gratitude à l’endroit du Président de la République, Président du CNRD, Chef de l’Etat, Chef Suprême des Armées, **le Colonel** **Mamadi DOUMBOUYA** et à son Premier Ministre, Chef du Gouvernement**, Docteur Bernard GOUMOU**, de m’avoir donné cette opportunité de prendre la parole devant votre auguste Assemblée pour réaffirmer ma ferme volonté de contribuer significativement au développement harmonieux et durable de la République de Guinée, à travers la mission qui m’a été confiée. Cette mission consiste en la conception, l’élaboration, le suivi de la mise en œuvre et l’évaluation de la politique du Gouvernement, en matière de planification du développement et de coopération Internationale.

**Monsieur le Président du CNT,**

**Honorables Conseillers,**

1. Il est judicieux de rappeler qu’en prenant en main la destinée de notre pays le 5 septembre 2021, nos Forces de Défense et de Sécurité, réunies au sein du Comité National du Rassemblement pour le Développement (CNRD) ont entrepris de grandes réformes économiques et financières. Ces réformes ont permis de stabiliser le cadre macroéconomique, d’améliorer le climat des affaires, de redynamiser les relations avec les partenaires techniques et financiers et de passer de pays à faible revenu à pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. Il en a résulté une résilience de notre économie et partant une amélioration de la situation macroéconomique et financière du pays, malgré la baisse des cours des minerais sur le marché international et la persistance de la crise russo-ukrainienne.
2. Pour traduire en actes concrets, dans le temps et dans l’espace, la volonté des plus hautes autorités, le Ministère du Plan et de la Coopération Internationale a été instruite d’élaborer en étroite collaboration avec les ministères sectoriels, le Programme de Référence Intérimaire de la Transition, pour la période 2022-2025 qui est l’unique référentiel des interventions de l’Etat et de ses partenaires au développement.
3. Cette volonté a été clairement réaffirmée par Monsieur le Premier Ministre dans sa Déclaration de Politique Générale, devant votre auguste Assemblée, le 14 décembre 2022. A travers ce choix, le Gouvernement a inscrit ses actions de court et de moyen termes dans une perspective de long terme en optant pour l’articulation du PRI 2022-2025 avec la Vision 2040 de la Guinée, de l’Agenda 2030 des Objectifs de Développement Durable (ODD) et de l’Agenda 2063 de l’Union Africaine.
4. Cet important programme vise à : (i) décliner de manière opérationnelle, la feuille de route du Gouvernement en actions cohérentes dans les différents secteurs ; (ii) disposer d’un référentiel unique pour l’allocation des ressources budgétaires ; (iii) doter le Gouvernement, d’un support de dialogue avec les partenaires au développement ; et (iv) définir un cadre de suivi et d’évaluation de la mise en œuvre des actions découlant de la Feuille de route.

**Monsieur le Président du CNT,**

**Honorables Conseillers,**

1. Sur la période 2021-2022, l’économie guinéenne est restée résiliente, malgré le niveau élevé du taux d’inflation mondiale, le durcissement des conditions financières dans le monde, la crise russo-ukrainienne et les effets persistants de la pandémie de Covid-19. Ainsi, la croissance économique s’est établie à 5,5% en 2022 contre 4,9% en 2021.
2. Après un taux de croissance robuste de 5,5% en 2022, l’activité économique guinéenne pourrait observer la même tendance avec un taux de croissance de 6,1% en 2023, grâce aux résultats obtenus de la mise en œuvre du Programme de Référence Intérimaire (PRI) 2022-2025. Cette projection repose sur l’hypothèse d’une pluviométrie abondante, d’une distribution par les pouvoirs publics d’intrants agricoles (semences et engrais), de l’amélioration du niveau de mécanisation du secteur agricole. Le secteur primaire devrait ainsi croitre à 6,1% cette année tiré par tous ses sous-secteurs.
3. Le secteur secondaire, tiré par les activités extractives devrait enregistrer une croissance de 7,5% en 2023. En effet, les exploitations minières devraient augmenter grâce à l’entrée en production de nouvelles sociétés minières.
4. Quant au secteur tertiaire, sa croissance devrait s’établir autour de 5% en 2023 grâce à l’amélioration des services de santé, de l’éducation et de la sécurité.
5. Abordant la question de l’inflation, il convient de rappeler que les réformes entreprises ces dernières années ont permis de ramener le taux l’inflation à un chiffre et ce, en dépit des effets du durcissement des conditions financières dans le monde, de la crise russo-ukrainienne et de la pandémie de Covid-19. Ainsi, le taux d’inflation est passé de 12,5% en 2021 à 10,5% en 2022 et devrait atteindre 9,2% en 2023.

Cette tendance à la baisse est due aux réformes engagées par les autorités dans le cadre de : i) la diminution des financements de l’État par la banque centrale ; ii) l’appréciation du taux de change ; et iii) l’introduction de contrôles des prix face au choc sur les prix des produits alimentaires et des carburants.

 **Monsieur le Président du Conseil National de la Transition**

 **Madame et Monsieur les Vice-présidents**

 **Honorables Conseillers nationaux,**

 **Distingués invités**

1. Voilà ainsi présentées les principales articulations du cadre macroéconomique qui ont déterminé le contexte dans lequel la loi de finances rectificatives 2023 a été préparé.

**Je vous remercie de votre aimable attention.**